

# La climatisation et la nouvelle législation

## Formation technique et certification - durée: 1 jour

*Une obligation pour tout technicien voulant se conformer à la nouvelle législation afin de pouvoir travailler demain encore sur le circuit du froid des systèmes de climatisation.*

### **CHAPITRE 1: La nouvelle législation**

La directive européenne 307/2008 et les conclusions régionales qui en découlent exigent que tout technicien travaillant sur le circuit du froid d'un système de climatisation, même celui travaillant dans le secteur des entreprises de démolition, doive être en possession d'un certificat à partir du 4 juillet 2010. C'est la raison pour laquelle cette formation est conçue de telle manière que les techniciens acquièrent les connaissances minimales de base en matière de systèmes de climatisation et de fluides frigorigènes pour passer l'épreuve finale avec succès. De plus, des connaissances de base sont acquises en matière des législations en vigueur et des obligations du technicien en possession d'un certificat.

### **CHAPITRE 2: Le circuit du froid**

Celui qui veut réussir l'épreuve finale nécessite des connaissances en matière des principes de base du circuit du froid. C'est la raison pour laquelle cette formation explique en détail le fonctionnement du circuit du froid et ses composants.

### **CHAPITRE 3: Les gaz à effet de serre**

Des connaissances de base sont transmises sur l'utilisation et les caractéristiques des gaz fluorés à effet de serre faisant fonction de fluide frigorigène dans les systèmes de climatisation montés dans des véhicules motorisés et sur les effets de l'émission de ces gaz sur l'environnement (la capacité qu'ils ont de réchauffer la terre et leur contribution à pouvoir modifier le climat).

### **CHAPITRE 4: Les travaux de remise en état**

Le stagiaire apprend à utiliser correctement un appareil d'entretien/de remise en état afin de pouvoir récupérer le fluide frigorigène d'un système de climatisation. La formation aborde également la manipulation des cylindres de fluide frigorigène et la détection de fuites.



### **CHAPITRE 5: L'épreuve de certification**

Une épreuve de certification à la fin de la formation\* permet au technicien (s'il la réussit) de travailler également à l'avenir sur des systèmes de climatisation. L'épreuve se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique pour pouvoir évaluer la procédure de remise en état et la bonne manipulation des cylindres de fluide frigorigène.

\*Pour info: La formation est donnée par le centre de formation agréé AutoFORM.

### *Formation pratique*

Au cours de cette formation, le stagiaire se met lui-même au travail. Sont prévus: des exercices de mesure, des applications pratiques en matière d'installation et des travaux pratiques d'entretien comme préparation à l'épreuve finale.

Etant donné que de nombreux certificats doivent être établis en un temps relativement court, nous vous recommandons de vous inscrire déjà à l'avance sur notre liste d'attente, vu que pas tous les dates de formation n'ont encore pu être fixées. Le prix exact de cette formation est 200 euro. Vous pouvez payer cette formation partiellement avec des chèques d'éducation.

**Veuillez renvoyer par fax le formulaire d'inscription rempli ci-joint au 03 870 36 63 ou renvoyer le à [benjamin.van.rompaey@hella.com](mailto:benjamin.van.rompaey@hella.com) si vous souhaitez participer.**

# La climatisation et la nouvelle législation

Formation technique et certification - durée: **1 jour**

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Oui, je souhaite participer à cette formation\* technique et la certification d'une durée d'un jour au prix de 245 euro afin de pouvoir travailler demain encore sur le circuit du froid des systèmes de climatisation. Veuillez noter mes coordonnées:

Prénom: .....

Nom: .....

Nom de la société: .....

Adresse de la société: .....

Numéro de téléphone: .....

Adresse e-mail: .....

Grossiste: .....

Date et signature pour accord:



\*Pour info: La formation est donnée par le centre de formation agréé AutoFORM.

**Veuillez renvoyer par fax le formulaire d'inscription rempli ci-joint au 03 870 36 63 ou renvoyer le à [benjamin.van.rompaey@hella.com](mailto:benjamin.van.rompaey@hella.com) si vous souhaitez participer.**